

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Déchets de films négatifs et photos RX

Code Eural	09 01 07
Code déchet	561002

DESCRIPTION

Déchets de films négatifs et de photos RX

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Films noirs
- Secs et séparés des autres déchets de film
- Contiennent de l'argent, minimum 5 grammes d'argent (Ag) par kilogramme
- Pas de scans CT ni de papier de film
- Pas d'autre flux ne déchet ne répondant pas aux conditions
- Pas d'objets étrangers
- Matériel de film non-dangereux et non-inflammable
- Pas de films d'acétate ou de nitrate